

**2008/883 - Lyon 2e - Place Bellecour - Mise à disposition de l'Office du Tourisme et des Congrès du Grand Lyon, dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif, du bâtiment "Le Rectangle" - N° EI 02014 - N° inventaire 02014 A 000.** (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 10/11/2008, p. 2036)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, avis favorable de la Commission.

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion d'exprimer notre désaccord, quant au fait de transformer à nouveau le Rectangle en bureaux, au profit de l'Office du Tourisme et des Congrès du Grand Lyon.

Votre volonté de fermer ce bâtiment au grand public vient nous dit-on, servir le développement touristique de notre agglomération. On nous dit que ce bâtiment offre le prestige nécessaire à l'accueil des porteurs d'affaires en matière de congrès. Le site de Bellecour est en effet une adresse prestigieuse.

Encore ne faut-il pas traverser la place les jours de pluie ou de chantier comme c'est le cas actuellement, mais laissons là le sujet de la requalification globale de Bellecour (63 000 m<sup>2</sup>) qui mériterait, en soi, un long débat que vous refusez depuis maintenant 7 ans, je parle bien de la vision globale.

Croyez bien, Monsieur le Maire, que nous nous réjouissons sincèrement des progrès de l'économie touristique à Lyon. Nous les reconnaissons bien volontiers, tout comme le travail efficace du Bureau des Congrès que nous sommes fiers d'accueillir en centre-ville. Inutile de nous faire ce procès-là.

En revanche, par notre abstention sur ce dossier, nous exprimons notre regret de voir ce lieu symbolique définitivement fermé aux Lyonnais. A notre sens, le Rectangle aurait dû retrouver sa vocation culturelle et d'accueil du public. L'art à portée de tous, en plein centre ville, pour les Lyonnais comme pour les touristes, voilà, selon nous, ce qu'aurait dû redevenir le Rectangle.

Mais puisque nous parlons d'accueillir le public, permettez-moi aussi de profiter de cette tribune pour souligner un sujet de grande inquiétude à l'approche de la Fête de la Lumière. L'état actuel de la place Bellecour, passage obligé du public, permettra-t-il de recevoir décemment et surtout de façon sécuritaire les centaines de milliers de visiteurs attendues ? Suite à des erreurs de mise en œuvre, les travaux de la place, qui auraient dû être achevés, sur la partie Nord, ne le seront pas. Quelles mesures vont être prises pour assurer une qualité d'accueil digne de notre ville et digne de la place Bellecour ? Je vous remercie.

M. DACLIN Jean-Michel, Adjoint : Je veux bien, Monsieur le Maire, dire deux mots sur le tourisme. Je remercie Mme d'Anglejan de me donner cette occasion. Elle doit savoir combien j'aime ça, je présume.

Donc, je voudrais en deux mots lui expliquer combien cette nouvelle destination du Rectangle était nécessaire. Nous avons une activité touristique qui est en développement fort, de plus en plus fort, en gros, c'est une activité qui connaît des développements très importants. On dépasse largement cette année, le milliard d'euros de chiffre d'affaire sur cette activité. C'est une activité stratégique porteuse d'images et une locomotive pour beaucoup d'autres activités, en particulier économiques et culturelles et enfin, c'est aussi un créateur d'emplois non négligeable, on en est aujourd'hui à plus de 20 000 emplois et qui sont de tous niveaux, de toutes qualifications, ce qui est évidemment très important dans une ville qui se doit d'être une ville socialement équilibrée.

Tout ceci ne se fait pas comme cela de façon magique. Il est clair que pour que le tourisme se développe, il faut lui donner à boire, lui donner les moyens de s'exprimer, lui donner pour ceux qui visitent notre ville, un lieu de vitrines, un lieu d'exposition. Nous avons déjà le tourisme d'agrément qui est présent dans la partie Est de la place Bellecour. Je vous rappelle que le pavillon va accueillir cette année à peu près 450 000 touristes. C'est une activité lourde très importante. En revanche le tourisme d'affaires, tout ce qui tourne autour des congrès, des salons, des événements d'entreprises, est un tourisme un peu délaissé. Il est vrai que l'on n'avait pas de lieu qui permette d'être une sorte de vitrine, un lieu de présentation de la Ville, un espace de mise en valeur de toutes ces activités et de tous nos savoirs faire.

Donc, il a été décidé d'utiliser ce bâtiment de telle façon que l'un réponde à l'autre, que l'activité tourisme d'affaires fasse pendant à l'activité tourisme d'agrément dans un plan global de la place Bellecour. Je pense que ceci répond bien à nos besoins.

Mais je vois que Mme d'Anglejan est un peu nostalgique. Je voudrais lui rappeler, et elle ne peut pas ne pas le savoir, quand j'étais enfant, il y a très longtemps, -Mme d'Anglejan était plus jeune certes- ce lieu était le lieu d'implantation, ce que l'on appelait à l'époque le syndicat d'initiative qui était installé là et d'une certaine façon, c'est une sorte de retour aux sources qui ne peut pas ne pas la satisfaire.

M. BUNA Gilles, Adjoint : Je voudrais dire un mot seulement. D'habitude, on nous reproche plutôt de ne pas aménager complètement, totalement la surface de Bellecour. Aujourd'hui, on nous reproche de l'aménager partiellement. Je caricature un peu, mais il me semble, sauf à être mal informé, que les travaux se déroulent avec les contraintes, effectivement, que représentent les saisons de plantation. C'est le service de la voirie qui plante les arbres, les chênes, et de toute manière pour que la manifestation se déroule de façon correcte, il y a un service qui s'appelle l'OTEP qui est chargé de la coordination de la sécurité des manifestations.

Je suis sûr que vous nous aiderez à ce que les choses se passent de la meilleure manière comme chaque année d'ailleurs.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Ensemble Pour Lyon s'est abstenu.)

(Adopté.)